

C'est pourquoi nous sommes pleins d'espoir que les membres de notre Législature Provinciale, dont on ne peut mettre en doute le patriotisme et le dévouement aux grands intérêts publics, donneront la sanction légale à un projet de loi qui nous paraît si sage et si opportun, comprenant qu'il ne s'agit pas ici d'une question de parti, mais d'une solution vaste et large à apporter à de trop longues difficultés, laquelle ramènera la paix dans les esprits et la prospérité dans les hautes régions de notre éducation universitaire.

Pour obtenir un aussi heureux résultat, nous comptons en particulier sur vous, Nos très chers collaborateurs, dont le concours nous est toujours si agréable, en même temps que si précieux pour faire réussir nos desseins ; et nous avons la douce confiance que, dans cette circonstance solennelle, nos populations si chrétiennes se feront un bonheur de répondre à l'attente de leurs pasteurs et de se conformer au désir de Notre Très Saint-Père le Pape.

Dans cette intention, et dans le but d'attirer les bénédictions de Dieu sur les démarches qu'il reste encore à entreprendre, nous recommandons cette affaire importante, *grave negotium*, à vos plus ferventes prières. "Apud Deum est sapientia et fortitudo : ipse habet consilium et intelligentiam (Job, ch. 12, v. 13). En Dieu resident la sagesse et la force ; à lui appartiennent le conseil et la prudence."

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises où se fait l'office public et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.